



Changement d'une antenne de télévision, qui paie ?

Par **eli**, le **23/08/2010** à **09:42**

Bonjour,

Je suis locataire d'un pavillon. L'antenne de télévision vient de tomber en panne suite à un orage.

Quelles sont les démarches à effectuer ? Qui doit prendre en charge le changement de cette antenne, le propriétaire ou moi ?

Merci de vos réponses